



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°213 du vendredi 2 novembre 2018

Cérémonie de commémoration du Centenaire 11 novembre 2018 :

Rappel : Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants d'Aussac-Vadalle vous invitent à la cérémonie de commémoration du **Centenaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918.**

Le samedi 10 novembre à 16h00, ouverture au public de l'exposition «les Poilus d'Aussac» qui se tiendra dans la salle du Conseil Municipal.

A 18h00 la population est invitée à se rassembler autour du monument aux morts dans le cimetière d'Aussac (*se munir d'une lampe électrique*). Il sera procédé à la lecture des noms des combattants inscrits au monument et une bougie sera déposée en leur mémoire par les enfants de la commune.

Le dimanche 11 novembre à 11h00 Les cloches, dans tout le pays, sonneront pendant une durée de 11 minutes. Il s'agit de commémorer ce moment où, le 11 novembre 1918, les cloches de toutes les communes du pays ont sonné « à toute volée » pour célébrer la fin de la guerre

Rassemblement à la croix d'Aussac à **11h15** pour le début de la cérémonie.

Un vin d'honneur sera servi à **12h00** à la salle des associations offert par la municipalité,

A l'issue du vin d'honneur, un banquet est organisé par l'Amicale des Anciens Combattants

Solidarité avec les Charentais victimes des intempéries :

Le Conseil Municipal a décidé de soutenir les Charentais des communes de Brigueuil, Chabanais, Chabrac, Chassenon, Chazelles, Chirac, Etagnac, Exideuil-sur-Vienne, Marillac-Lefranc, Orgedeuil, Pranzac, Rancogne, Saint-Adjutory, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Sornin, Vilhonneur, Vouthon et Yvrac-et-Malleyrand, qui ont été victimes des intempéries exceptionnelles du 4 juillet dernier.

Considérant que ce sont 12 800 sinistres qui ont été déclarés et qui se décomposent en 5 700 habitations, 5 300 véhicules, 800 sinistres agricoles et 700 autres sinistres (artisans, commerçants et industriels), pour un montant estimé à ce jour à plus de 100 millions d'euros pour 1 million de m² de toitures détruites, le Conseil a décidé d'octroyer une aide exceptionnelle de 500 €, qui sera versée à la Croix Rouge Française «intempéries Charente».

Développement Economique :

Le Conseil Municipal a décidé de soutenir le commerce local en octroyant un prêt de 8 000 € à la société FMJ (gérant le multiple rural) sur 12 mois pour assurer la mise en place de nouvelles activités de services auprès de la population.

Travaux de la traverse d'Aussac :

Les travaux de voirie débuteront le 5 novembre et s'étaleront jusqu'au mois de mai 2019.

Pendant cette période la circulation sera perturbée et seuls les riverains pourront emprunter la RD 115.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour obtenir des précisions supplémentaires

A la suite des travaux d'enfouissement des lignes téléphoniques, les personnes qui rencontrent des problèmes de lignes doivent signaler l'incident à Orange et en avertir la mairie pour un meilleur suivi de dossier.

Travaux rue de fraiche bise :

La vitesse excessive, constatée rue de Fraiche bise à l'entrée du village, a conduit le conseil municipal à décider de l'implantation d'un système « d'écluse » afin de réduire la vitesse.

Ce dispositif intégrera deux places de stationnement et un cheminement piéton.

Afin de valider l'efficacité et la bonne implantation de « l'écluse », un montage provisoire sera installé en novembre pour quelques mois.

Les personnes souhaitant donner leur avis pourront s'adresser au secrétariat de mairie pendant la période de test.

TNT (Télévision Numérique Terrestre) : Changements de fréquences :

Le 04 décembre prochain, les fréquences de la TNT changent ! Attention. Fin novembre l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) informera et lancera une campagne d'information régionale sur l'ensemble des médias locaux.

Des plateformes d'information sont également mises à disposition du public : le site web recevoirlatnt.fr ; le centre d'appel de l'ANFR (09.70.81.88.18)

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE):

La commune d'Aussac-Vadalle est concernée par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) 3ème échéance des Grandes Infrastructures de l'Etat que sont la RN 10, RN 141 et le Réseau Ferré National (hors LGV) Paris-Bordeaux.

Le PPBE est soumis à la consultation du public jusqu'au 3 décembre 2018. Je vous invite à télécharger le document et la fiche de consultation sur le site internet des services de l'Etat en suivant le lien suivant:

<https://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Chasse/Les-nuisances-sonores/Action-3-Les-plans-de-preventions-du-bruit-dans-l-environnement-PPBE>

Vous pouvez faire part de vos observations, remarques avis avant le 3 décembre:

- soit sur les registres ouverts à la préfecture et au siège de la DDT;
- soit par courrier postal adressé à la DDT , service analyse et aménagement des territoires, 43 rue du docteur Duroselle, 16000 ANGOULEME;
- soit par courriel: dtt-saat@charente.gouv.fr



Votre Office de tourisme vous propose des activités idéales à faire en famille près de chez vous !



Partez avec votre smartphone, laissez-vous guider par les Poiz et découvrez le trésor qui vous attend.



Aidez l'inspecteur Rando à travers cinq parcours d'énigmes. Les fiches sont disponibles à l'Office de tourisme, pour trois niveaux de difficulté.



Promenez-vous dans nos jardins touristiques, aux ambiances uniques.



Profitez de tarifs réduits en récupérant votre carnet de réductions à l'Office de tourisme (de Pâques à la Toussaint).

Office de tourisme en'OR Charente

Ruffec : 18 place des Martyrs de l'Occupation
05 45 31 05 42

Marsac : Place du Gardoire
05 45 20 39 91

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'idées, on est aussi là pour vous !

